

# N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ !

Renouvelez dès maintenant  
vos titres d'identité si nécessaire,  
vous limiterez ainsi  
les délais d'attente et d'obtention.



Adressez-vous à votre  
mairie pour la carte  
nationale d'identité.

Adressez-vous aux mairies  
équipées d'une station  
biométrique pour le passeport.



Pour plus d'informations, consultez : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)